

CENTRE NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN DE GRENOBLE

La réflexion portant sur l'aménagement de la Halle Bouchayer, engagée dès le début juillet 1985 avec Monsieur Patrick Bouchain, architecte, se poursuit à ce jour.

Etant donné l'échéance demandée à Monsieur Bouchain pour la fin des travaux, j'ai dû, non pas engager une réflexion préalable, mais élaborer le programme définitif selon les domaines qui me semblent essentiels à l'activité du Centre. J'ai ensuite apporté mon concours à l'architecte dans la réalisation de son projet. Notre collaboration doit maintenant se poursuivre, conjointement à la maîtrise d'ouvrage qui échoit au C.N.A.C. Elle consistera à affiner les détails techniques concernant notamment l'éclairage, le mobilier, la nature des sols, l'étude des matériaux spécifiques, la redéfinition de certains espaces. Cette étape devra être terminée fin octobre 1985, pour être réalisée dès la fin de la mise en oeuvre du clos et du couvert.

Descriptif :

- Salles d'exposition temporaire (surface 860 m², cimaises en bois de 5m de haut) avec possibilité d'extension dans les 350m² de l'auditorium. Dans leur prolongement, une salle consacrée à la pédagogie (accueil des scolaires). Certains volumes sont transformables.
- Réserve d'oeuvres et son équipement spécifique.
- Sas de manutention, emballage ; chargement des camions dans le lieu même.
- Auditorium (surface 350 m²) avec gradins mobiles. Capacité 100 personnes.
- Atelier technique (surface 75 m²) bois/métal à l'usage des réalisations du Centre.
- Atelier audio-visuel (surface 75 m²) stockage de matériel. Laboratoire possible.
- 2 ateliers d'artiste (140 m² x 2) accès indépendant, aménagés sobrement mais correspondant aux pratiques artistiques actuelles des créateurs.
- 2 studios d'hébergement (26 m² x 2) accès indépendant du reste du Centre.
- Un hall d'accueil avec banque de réception et surveillance vidéo des lieux d'exposition.
- Toilettes homme/femme. Un sanitaire enfant attenant à la salle de pédagogie.
- Bureaux.
- Salle de réunion.
- Salon.
- Cuisine.
- Salle d'étude et de documentation.
- Vestiaire des stagiaires attenant à la salle d'étude.

Chauffage : Trois principes de chauffage ont été étudiés.

- L'un, constant, concerne les lieux d'exposition et de conservation des oeuvres.
- Les ateliers d'artiste seront équipés de chauffage au gaz, ne devant servir que pendant l'occupation des lieux.
- Pour les bureaux, chauffage indépendant pouvant être réglé suivant la fréquence fréquentation des lieux.

Compte tenu du budget imparti, l'artothèque, la cafétéria et la librairie publique ont été abandonnées dans la programmation.

ACTIVITES DU CENTRE

I-- La formation

A/ Formation professionnelle à l'exposition (stage de longue durée) concernant plus particulièrement les futurs conservateurs (listes d'aptitude), directeurs de centres d'art nationaux, régionaux, communaux, responsables de F.R.A.C., professionnels arts plastiques des maisons de la culture, auxquels pourraient se joindre de futurs critiques d'art (qui sont souvent appelés à des fonctions de commissaires d'exposition). Cette liste reste ouverte et sera revue en fonction de l'évolution des professions des médiateurs.

Cette formation, qui prend en compte les besoins nationaux reconnus dans ce domaine, a été conçue après l'étude des ressources de la région Rhône-Alpes et compte tenu de la qualité de ses professionnels (au Musée de St-Etienne, M. Bernard Ceysson ; au Musée St-Pierre de Lyon, M. Thierry Raspail ; au Nouveau Musée de Villeurbanne, M. Jean-Louis Mauban ; à la Maison de la Culture de St-Etienne, M. Aupetitalot ; et bien sûr, l'actuel Musée de Grenoble et le futur M.I.N.).

Objet de la formation : préparer les futurs médiateurs à un niveau international, donnant ainsi à l'art français un rayonnement qui lui fait en partie défaut aujourd'hui, grâce à une réelle connaissance de l'art contemporain, une réflexion approfondie sur les publics, et une attitude dynamique face à l'économie et aux autres disciplines culturelles.

Ces stages concerneront 10 personnes par an.

Ils seront assurés par des médiateurs, tant français qu'étrangers, ayant acquis une réputation dans ce domaine. Leur propre expérience fera l'objet d'études. Y seront adjoints des historiens, des philosophes et autres spécialistes.

Ces enseignants, qui dirigent une institution, recevront les étudiants, en tant que stagiaire-assistants pour une durée de 3 mois.

Les médiateurs de la région (Messieurs Raspail, Mauban, Ceysson), qui ont déjà été contactés, sont acquis à cette collaboration. La participation d'une dizaine de ces professionnels sera de 3 jours chacun par an.

Le Centre, avec sa production d'expositions, ses liens privilégiés avec les créateurs (ateliers) sera un laboratoire expérimental en vraie grandeur.

AVANT-PROGRAMME (portant sur 9 à 12 mois de formation) :

- 10 rencontres de 3 jours avec les intervenants, soit 30 jours. (1 de ces jours ou 1 supplémentaire pourra être ouvert sur convention à des stagiaires du C.F.N.A.).
- Formation poussée dans l'édition et l'imprimerie : stage en imprimerie dans la région d'une durée de 3 à 4 semaines portant sur plusieurs postes (maquette, photocomposition, reprographie, impression, brochage...). Une collaboration avec l'O.R.A.L. (Office Rhône-Alpin du Livre, situé à Nancy) est souhaitée.
- Inscription à la Faculté de Grenoble : apprentissage⁷ des langues par méthode audio-visuelle (anglais, allemand), économie et gestion.
- Approche des outils audio-visuels.
- Stage institutionnel auprès des D.R.A.C. (2 stagiaires par D.R.A.C.).
- Stage dans certaines municipalités (contact direct avec les élus).
- Stage de 3 mois dans un lieu d'exposition, musée, centre d'art, etc... (en rapport avec les enseignants).
- 4 voyages en France et à l'étranger avec compte rendu.
- Réalisation de 2 colloques, 2 groupes de 5 stagiaires ayant chacun la responsabilité d'un colloque.
- 1 mois de préparation d'exposition de fin d'année (voir § Expositions).
- 1 mois rapport-mémoire.

Ce cycle long de formation prend évidemment appui sur les expositions programmées par le Centre. 1 ou 2 stagiaires feront leur stage sur place. La présence des artistes dans les ateliers est un élément important de cette formation.

Pour cette catégorie d'étudiants, les connaissances d'histoire de l'art (ancienne, moderne et contemporaine) devront être en grande partie acquises. Le recrutement se fera sur audition.

La rétribution des stagiaires devra être prise en charge par le Ministère de la Formation Continue (voir note séparée à Claude Mollard).

Le directeur de l'Ecole du Louvre, Monsieur Dominique Ponnau, a été intéressé par ce projet. Une collaboration est envisageable, l'Ecole du Louvre préparant des généralistes, le C.N.A.C. se proposant de donner une formation complémentaire spécialisée.

Ce cycle, autant que les expositions, doit apporter un caractère international au C.N.A.C. et assurer sa pérennité par rapport au futur M.I.N.

B/ D'autres formes de stages, formation ou initiation de courte durée, seront organisées par l'équipe du C.N.A.C. Ceux-ci concernent autant les élus que les médiateurs, les enseignants, les animateurs, ou tout autre type de public demandeur de stages d'initiation courts.

Ils seront constitués de voyages régionaux ou européens, de colloques, de rencontres, de visites d'ateliers.

Les programmes élaborés pour la D.A.P. continueront à être mis en oeuvre, en collaboration avec les conseillers artistiques régionaux (pour exemple: avec l'association Ville et Banlieue).

Le financement de ces actions devra être pris en charge par les D.R.A.C. et les collectivités locales, le C.N.A.C, pour sa part, fournissant sa structure d'accueil, l'étude et la réalisation de programmes.

Une collaboration étroite est déjà engagée avec l'A.T.A.C.

III- Les expositions

6 par an :

- En attendant la construction du M.I.N., une exposition pourra être co-produite Musée/C.N.A.C. (éventuellement une grande exposition historique).

- 4, sous la pleine responsabilité du C.N.A.C.

- La 6ème sera le "devoir" de fin d'étude des stagiaires en formation professionnelle. Elle aura comme règle : 10 stagiaires / 10 artistes, chaque stagiaire choisissant un jeune artiste français n'ayant encore jamais eu d'exposition personnelle.

Elle sera entièrement prise en charge par les stagiaires : affiche, invitations, catalogues (avec textes analytiques justifiant du choix de l'artiste), accrochage, et même recherche du financement complémentaire à l'enveloppe allouée par le Centre.

Elle pourrait être l'exposition d'été ou de rentrée.

La programmation sera diversifiée tout en gardant un caractère propre au C.N.A.C.

La promotion de très jeunes créateurs étant en partie assurée par l'exposition des stagiaires, des expositions d'artistes consacrés (tant français qu'étrangers), alterneront avec celles d'artistes développant des propositions nouvelles.

L'image de marque du C.N.A.C. traduira un souci constant de défense des artistes, d'aide à la création, et une réflexion sur l'inscription des pratiques artistiques dans la société.

Pour réduire ses coûts d'exploitation, une institution comme le C.N.A.C. doit

co-produire et acheter certaines expositions. La situation géographique de Grenoble favorise des rencontres européennes. Mais si on co-produit beaucoup d'expositions avec des institutions étrangères, on montre souvent des artistes consacrés et d'une certaine manière on s'aligne trop sur le marché de l'art. Pour autant, négliger les offres de co-production et se vouloir systématiquement original c'est non seulement augmenter considérablement les coûts, mais risquer de marginaliser l'institution - et par là même la condamner à une dépendance accrue vis-à-vis de l'Etat et des collectivités locales. Il me semble que le C.N.A.C. doit trouver un juste équilibre entre ces différentes voies pour qu'une fois acquise la reconnaissance de ses partenaires, il puisse gagner en indépendance, voire devenir leader et vendre convenablement ses productions, quelle qu'en soit l'originalité.

III - L'édition

- Un catalogue, le plus souvent bilingue, sera édité à chaque exposition. L'étude d'une maquette originale permettra de constituer une collection cohérente.
- Certains travaux théoriques liés à la formation seront édités en collaboration avec les autres centres nationaux, l'Université de Grenoble et éventuellement avec les écoles d'art.
- Micro-édition pour certains mémoires d'étudiant.
- La collaboration engagée avec l'Office Rhône-Alpin du Livre (O.R.A.L.) à l'occasion du stage de formation professionnelle devra être développée pour mettre au point le meilleur système de diffusion. Dans le même but, l'association Art Diffusion de Villeurbanne disposera d'un présentoir dans le hall d'accueil et d'un espace de stockage. Le C.N.A.C. bénéficiera, en échange, d'une possibilité de diffusion supplémentaire. Grâce à la proximité de Milan, une collaboration particulière sera entretenue avec les éditions Flash Art qui seront associées au cycle de formation.

Il serait souhaitable que le secteur "édition" devienne progressivement une structure commerciale financièrement autonome.

IV - Les ateliers

Mise à la disposition des artistes, sur invitation, d'ateliers et de logements pour des périodes de 2 mois environ.

Ces deux ateliers auront un rôle important à jouer dans l'implantation régionale et nationale du C.N.A.C. Recevoir en effet des artistes travaillant pour d'autres institutions permettra au C.N.A.C. d'être co-producteur et d'être cité dans les publications de ses partenaires. D'autres formes de réciprocité seront étudiées.

Pour l'usage propre du C.N.A.C., les ateliers permettront de réduire le coût de certaines expositions (économie de transport).

Le F.R.A.C. pourrait en avoir un usage avantageux lorsqu'il passe des commandes aux artistes.

La présence de ceux-ci sera aussi d'un grand intérêt pour tous les types de formation pratiqués au Centre.

V - Les évènements

Programmation régulière de films d'artistes vidéo (en liaison avec l'E.L.A.C., Lyon), projection de films, intervention d'artistes du spectacle (musique, danse...) ou de poètes (en liaison avec la Maison de la Culture de Grenoble), programmation de conférences, rencontres...

Ces évènements seront liés à la formation ou aux expositions du Centre.

ECHANGES AVEC LE TIERS-MONDE

Il est impossible de penser que sur des millions d'habitants (africains, indiens...) il n'y ait pas de créateurs de haut niveau. La réalité sociale, économique de ces pays, les particularités culturelles nous empêchent souvent d'imaginer les formes que peuvent prendre ces créations. Notre habitude est de reconnaître les artistes à partir de catégories qui nous sont propres.

Le C.N.A.C. se propose, sans vouloir en faire un axe prioritaire indépendant, de prospecter les formes de création du Tiers-Monde de la même manière que les autres expressions internationales, en se dotant de compétences et d'outils d'analyse appropriés : sociologie, philosophie, etc...

Une voie

Une voie d'analyse privilégiée pourrait être l'étude du processus syncrétique comme dynamique culturelle.

Si l'on prend la définition du dictionnaire, pour le Larousse le syncrétisme est la "fusion de systèmes d'origines différentes"; le Dictionnaire d'Ethnologie, lui, situe le terme dans un contexte plus précis, qui le relie directement au processus de la colonisation : "Synthèse de deux éléments culturels différents

ou de deux cultures d'origines différentes, et qui subissent une réinterprétation (comme l'assimilation ou le rejet, le syncrétisme est l'un des résultats possibles du processus d'acculturation : il existe de nombreux cas de syncrétisme religieux. Pour exemple, dans les pays catholiques d'Amérique Latine, il y a identification très souvent des saints de l'Evangile avec les divinités africaines et réinterprétation de deux sources d'inspiration religieuse)".

Appliquée aux arts plastiques, cette réflexion sur le syncrétisme, compris comme réinterprétation, peut s'étudier dans un sens ~~et~~ dans l'autre : des pays développés vers le Tiers-Monde, mais aussi, ce qui est important, du Tiers-Monde vers les pays développés (exemple : l'oeuvre de J. Beuys après sa rencontre avec les Tartares).

Une première constatation serait que tout l'art traditionnel du Tiers-Monde est déjà présent dans l'art contemporain dit "international" (le 19ème siècle et l'orientalisme, le cubisme et l'Afrique, l'Islam et l'abstraction ...). Nous n'avons pas encore renvoyé à ces communautés ce que nous avons reçu, appris de leurs diverses formes artistiques.

Une collaboration avec le nouveau responsable de la Biennale de Paris, Monsieur Jean-Hubert Martin, dont l'axe de recherche est l'art mondial, semble s'imposer. Cela permettrait notamment d'abaisser les coûts de prospection qui seraient très importants dans ce domaine.

N.B. : ~~Annoncer~~ aujourd'hui une collaboration avec un pays du Tiers-Monde, plutôt qu'avec un artiste nommé et choisi pour la qualité de son oeuvre, c'est davantage représenter un état et des artistes officiels que témoigner de la création.

PROGRAMME D'INTERVENTION DU C.N.A.C. POUR LA FIN 1985 ET 1986

Le C.N.A.C. étant maître d'ouvrage délégué, sa première tâche sera de conduire les travaux de la Halle Bouchayer, de suivre le juste financement de l'opération, de donner au maître d'oeuvre les meilleures conditions de travail pour respecter les délais décidés.

L'ouverture de la Halle étant prévue en mars/avril 1986, la programmation d'une exposition importante pour cette date est relativement compromise par ces responsabilités.

Pour palier à ce manque, une dizaine d'artistes seront invités à faire un travail sur les lieux pendant la durée des travaux, sorte de portrait de l'institution. Ceci donnera lieu à la publication d'un portfolio qui devra être prêt le jour de l'ouverture, comme une exposition virtuelle ayant déjà

eu lieu. Max Neuhaus (comme lère hypothèse) réalisera une exposition sonore (invisible), ce qui permettra de présenter aussi l'architecture de Patrick Bouchain. D'autre part, la "rue" pourra être occupée par une oeuvre monumentale de Panamarenko, actuellement propriété du musée de Gand.

En juin 1986, dans la mesure du possible, exposition monographique du designer Ettore Sottsass, oeuvres de 1948 à 1985. Cette manifestation associerait le C.N.A.C. à l'exposition "Caravelle" organisée par ses partenaires régionaux. En accord avec Patrick Bouchain, nous aurons commandé à Ettore Sottsass un travail sur la porte d'entrée de la Halle.

En août et septembre, le C.N.A.C. pourrait éventuellement accueillir l'exposition de Berlin réalisée par le Département de la Décentralisation Artistique.

Cette programmation est susceptible d'être changée ou différée, en fonction de la disponibilité des artistes. La première partie dépendra du solde des finances 85, actuellement très réduites.

Autre hypothèse pour 1986 : Une exposition d'artistes français (3 générations Tinguely, Tony Grand, Baquié).

Par ailleurs, les programmes de formation déjà engagés seront poursuivis. Pour exemple : collaboration avec l'A.T.A.C. et le C.F.N.A.

Septembre 1986 : début du stage de formation professionnelle.

1987

Si la formation professionnelle a été mise en place dès septembre 1986, l'exposition d'été, 10 jeunes artistes français (voir § Expositions) pourra être réalisée.

Un contact avec Eric Dietman prévoit la réception d'une rétrospective au terme d'une tournée européenne.

Autres expositions envisageables en 1987 : L'art américain dans les collections de Rhône-Alpes (musées de Grenoble, St-Etienne et St-Pierre à Lyon et la collection du F.R.A.C.); une réflexion particulière sur le F.R.A.C. Rhône-Alpes...

Il est difficile de préciser davantage aujourd'hui ce cycle d'expositions sans pouvoir engager de contacts officiels avec les artistes. Encore une fois, ces diverses hypothèses sont susceptibles de se transformer dans les trois mois à venir.

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT (voir annexe)

MODALITES DE COLLABORATION AVEC LES INSTITUTIONS

Il est évident qu'une collaboration avec les institutions communales est primor primordiale. Ses modalités seront différentes suivant leurs objectifs propres.

Les écoles

Un cycle d'animation scolaire est prévu (cf. dans le programme architectural, la salle de pédagogie attenante aux salles d'exposition) avec les écoles municipales du quartier Bouchayer, dans un premier temps. Madame Champesgne, détachée par le rectorat (3 heures par semaine) a d'ores et déjà été chargée de recenser les établissements scolaires, d'étudier les différentes origines socio-professionnelles des enfants fréquentant ces écoles, de préparer les contacts avec les enseignants et les groupes de parents d'élèves.

Postérieurement, le détachement d'un enseignant-animateur sera impératif compte tenu des prévisions budgétaires.

L'université

Notre premier contact avec l'université sera celui des stagiaires professionnels, ainsi que la rencontre avec les étudiants du C.F.N.A.

Les universitaires seront invités à organiser un certain nombre de conférences ou de séminaires dans l'auditorium du Centre. Des soirées, et des présentations d'exposition seront proposées aux étudiants et aux professeurs selon les disciplines qu'ils pratiquent. Une information, aujourd'hui absente sur le campus, sera mise en place, et des conférences de presse régulières organisées avec l'accord des autorités universitaires.

Les professionnels du Centre contribueront le plus souvent possible aux revues universitaires.

La Maison de la Culture

Celle-ci organise parfois des expositions. Le C.N.A.C. cherchera, dans certains cas, à être co-producteur ou du moins partenaire.

Mais la collaboration la plus souhaitable aura lieu avec les artistes du spectacle, musiciens, danseurs, poètes, qui trouveront leur place au sein des expositions (lors de vernissages) notamment). La nomination du directeur, Monsieur Gallota, chorégraphe et danseur issu du milieu des arts plastiques, devrait favoriser ces rencontres.

Le cycle de conférences du C.N.A.C. peut également correspondre avec la programmation de la Maison de la Culture.

Ecole des Beaux-Arts

Les étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts doivent constituer l'un des premiers pu publics du C.N.A.C. : des horaires leur seront réservés pour des visites commentées des expositions avec la contribution du professeur de culture générale et du conseiller technique et pédagogique de la région. La présence d'artistes dans les ateliers favorisera des contacts privilégiés avec la profession.

Le cycle régulièrdes journées vidéo du C.N.A.C. pourra être organisé avec Monsieur Rais, professeur à l'Ecole, et co-produiteavec l'E.L.A.C. (dont il est aussi le programmeur). Cette co-production permettrait d'abaisser le coût des programmes et des frais de déplacement des artistes invités.

Les personnalités intervenant au C.N.A.C. dans le cadre de la formation professionnelle pourraient également être invitées par l'Ecole lors des journées consacrées aux intervenants extérieurs (modalités de co-production à étudier)? Certains enseignants pourraient exposer au C.N.A.C. (tel Vilmouth, Ange Leccia...) Certains aspects de la démarche pédagogique propre à l'Ecole seraient alors pré présentés sous forme de brochure, de vidéogrammes, de rencontres.

Le Musée des Beaux-Arts de Grenoble

En préfiguration du M.I.N., le C.N.A.C. sera le partenaire privilégié du Musée de Grenoble. Les modes de collaboration ne pourront être étudiés convenablement qu'après la nomination du conservateur.

Il est évident qu'au-delà d'une éventuelle co-production annuelle, le conservateur devra faire partie de l'équipe appelée à encadrer les stages de formation professionnelle.

Le C.N.A.C. se dotera d'une documentation essentiellement constituée de catalogues laquellene fera pas double emploi avec celle, importante, que le Musée possède déjà. et dé

Les collections du Musée seront riche d'étude pour toutes les opérations de formation ou de sensibilisation que pourrait organiser le C.N.A.C.

Ses ateliers pourront servir aux artistes devant exposer au Musée comme aux autres institutions de la Région.

Dans l'avenir, le C.N.A.C. pourra compléter l'action du M.I.N. en prenant davan davantage de risques, en jouant de sa souplesse, en lui valant de ballon d'essai.

Le C.F.N.A (Centre de Formation National d'Avignon)

Les stagiaires du C.F.N.A pourront bénéficier d'un grand nombre d'activités du Centre et de ses installations. Le C.N.A.C. sera à même de préparer des séminaires voyages, etc... (préparés pour les stagiaires en formation professionnelle du C.N.A.C., les voyages ainsi que les bibliographies établies, et l'accès aux mémoires réalisés en fin d'année, pourront être d'une grande utilité pour le C.F.N.A.).

Les membres spécialisés de l'équipe du C.N.A.C. pourront faciliter la préparation des programmes d'arts-plastiques contemporains et, éventuellement, intervenir en qualité d'enseignants.

Lorsque cette collaboration aura une incidence financière pour le C.N.A.C., elle sera facturée au prix coutant, le C.N.A.C. étant prestataire du service privilégié pour les institutions financées sur fonds publics.

Une convention devra être étudiée pour fonder la clarté des rapports entre le C.F.N.A. et le C.N.A.C.

FINANCEMENTS PRIVÉS

J'estime primordial que le C.N.A.C. recherche des moyens de financement autres que ceux qui sont alloués par l'Etat, la Ville et les Collectivités Territoriales. Un effort important sera entrepris pour bénéficier du mécénat d'entreprise. (Les différentes procédures permettant de prétendre au 2/1000 ont été engagées. On envisage la création d'un "club" de collectionneurs Rhône-Alpins et celle d'une association des amis de "l'Usine d'Art" auxquels le C.N.A.C. apportera différents services (organisation de voyages, soirées et rencontres avec des artistes, marchands, édition de multiples...) qui devraient apporter au C.N.A.C. des contribution privées.

Ressouces propres

- cotisation des adhérents.
- Entrées (d'un coût modeste).
- Vente de catalogues et autres publications, avec un souci accru de bonne diffusion d'ouvrages de qualité ; ce secteur devrait s'inspirer des réalisations italiennes.
- Autofinancement de certaines activités de formation. :
Les étudiants de "l'école" (formation professionnelle de longue durée) devront gérer une masse et satisfaire de plus en plus à leur entretien (relation étroite avec le Goethe Institut, le British Council, la Fondation de France...).

Toutefois, ces mesures considérées comme prioritaires ne pourront avoir d'effet sensible qu'après 1 à 2 année d'existence.

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

=====

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL

1) Personnel permanent :

Fonctions :

- Directeur

- Assistant(e) artistique
(expositions)

accrochages, fabrication des catalogues
et du matériel publicitaire, relations
avec les artistes.

- Assistant(e) chargée des
relations publiques, de
l'information et de la
formation.

Relations publiques, presse, diffusion de
l'information, fichier, coordination de la
formation, responsable pédagogique, orga-
nisation des voyages et accompagnement.

- Secrétaire générale

Dialogue avec l'administration, subventions,
budget prévisionnel et bilan, direction du
secrétariat, planning du personnel, planning
des activités du Centre et de l'occupation
des lieux, mécénat.

- Contrôleur de gestion
(mi-temps)*

Contrôle de la gestion, comptabilité,
économat, mécénat.

- Régisseur général

Secrétaire

Courrier, tenue du fichier, classement,
agenda du directeur.

- Accueil

Accueil et caisse à l'entrée des exposi-
tions, standard téléphonique, petit
secrétariat.

2) Intervenants payés par le Centre :

- 10 médiateurs ou personnalités invités dans le cadre du stage de formation des 10 stagiaires.
- Conférenciers.
- Techniciens vacataires.

3) Personnel complémentaire non rémunéré par le Centre :

- Chargé(e) de relation avec les écoles.
- animateur scolaire
- T.U.C. ou objecteurs de conscience (montage et gardiennage des expositions, divers).

BUDGET PREVISIONNEL

1) budget détaillé (voir annexe 3)

2) récapitulatif :

Dépenses	Fonctionnement	3 000 000 F	
	Expositions	1 500 000 F	
	Formation	500 000 F	
		<hr/>	
	TOTAL	5 000 000 F	